

MAISON D'ARRET DE RENNES

Le sousigné, SURVEILLANT-CHEF de la MAISON D'ARRET de RENNES
certifie que la Nommée VILLARD Adèle
a été détenue du 29 Novembre 1943 au 29 Juin 1944
à son établissement par les autorités allemandes.

MOTIF INCONNU.

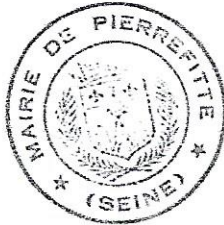
RENNES, le 19 Février 1949

Le Surveillant Chef
Le Surveillant chef Adjoint

Signé : ILLISIBLE

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Cartella

com. caract. aux services
Armées - Guerre
Direction du Personnel
Militaire de l'Armée de
Terre - Siège Bureau.

d'appartenance aux FFG

N° 47798

REMERCIEMENTS : I.M.S. 1407/FFCI/Adm de
17 AVRIL 1967.

Madame VILLARD née COCHET Adèle

née le 20 Avril 1901

a servi en qualité d'agent P.M.

du 1 Juillet 1943 au 29 Novembre 1943

au Régiment BUCHENSTEIN - OSCAR

des Forces Françaises Combattantes.

Paris le 17 Décembre 1948

Le Général, Directeur du Personnel
P.O. le Lieutenant COLONEL DE LIGNES
chef de B. des Forces Françaises

Combatantes de l'Intérieur.
P.O. le Commandant M.L. ALBERT
adjoint au chef du B. des Bureaux.

COCHET - signé ILLISIBLE.

Pour copie conforme

Le Maire,

Cartella

DECISION N°329.

Sur le rapport du Ministre de la Guerre, Le Président du
Gouvernement Provisoire de la République Française, Chef des
Armées, cite:

A L'ORDRE de l'ARMEE LA DIVISION

VEILLARD Adèle - S/ Lieutenant Forces Françaises Combattantes.

" Femme d'un courage et d'un dévouement sans bornes, a fait
preuve dans la clandestinité d'une activité sans cesse accrue.
Recevant des réfractaires et des agents en mission, n'a pas
hésité à entreposer dans sa ferme même un important dépôt
d'armes, matériel, munitions, parachutés en Août 1943.
" Arrêtée par la Gestapo avec toute sa famille, son mari tor-
turé sous ses yeux, n'a rien révélé à ses bourreaux, faisant
preuve d'une abnégation au-dessus de tout éloge. Internée
pendant Sept mois à la prison de Rennes a été libérée le jour
même de la déportation de son mari et de son fils vers le
Camp de NEUENGAMME, d'ou; ils ne devaient jamais revenir."

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de
Guerre avec palme; elles ne seront pas publiées au Journal
Officiel de la République Française.

Fait à Paris le 29 NOVEMBRE 1945

signé: ~~GAUDET~~

Copie certifiée conforme
~~Pour~~ Général BESANÇON
~~Chef~~ Cabinet Militaire
~~Le~~ Chef de Bataillon LEMOINE
signé: LEMOINE

MICHELET

Le Lt. Colonel LEMOINE

MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, le 4 DECEMBRE 1945

Etat-Major Armée

HOMO-DECO

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Capitaine ALLAIN
~~Pour~~ Lt-Colonel EBARTIST
Chef du Service HOMO-DECO P.O.



Ministère
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

MODELE A

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Départementale
des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
de R E N N E S

N° 35775

C E R T I F I C A T

Le Directeur Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'ILLE-ET-VILAINE certifie, d'après les documents que possède son service que Madame *Cochet* *Adèle*..... née le *20 Avril 1901* à *Lioré - s. - Chergeon (M)*..... a été *Internée Politique*..... du *29 Novembre 1943* au *29 Juin 1944*.

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit.-

NOM & ADRESSE

de l'intéressé :

Mme Cochet Adèle
La Butte Blanche
St Julien du Cornier

RENNES, le *9-3-49*

~~P.O. le Directeur Départemental, Le Chef du Service de l'Etat Civil & des recherches,~~

Le Délégué Principal

~~I.B. - Aucun duplicata ne pouvant être délivré le porteur du présent certificat ne devra s'en dessaisir en aucune circonstance et en cas de besoin faire établir des copies conformes.-~~

Monseigneur le Ministre des Anciens
Combattants Victime de Guerre

J'ai été arrêté et interné par la Gestapo et les
S.S. comme résistante et parachutage d'armes, naturellement
voulant nous faire avouer, ils nous ont torturés mon mari
moi et mon fils, mais hélas l'interrogatoire est très dur,
malgré les coups les menaces nous avons jamais avoué
nous préférons la mort que de donner une seule personne
Ils sont arrivés à l'heure du déjeuner 12 h. 30 nous étions
tous là autour de la table ainsi que des ouvriers dont
l'on occupée à ce moment là nous avions maçons et
couvreur la ferme a été d'un seul coup comme ils ont
demandé le patron ils l'ont emmener dans l'écurie seul
ils l'ont battu tant qu'ils ont pu mais jamais il n'a
avoué, moi j'ai passé la même chose à l'interrogatoire, je puis
vous dire ils nous ont torturés à coup de nerf de bœuf mais
pas plus de renseignement, ils étaient à moitié fous, ils
nous ont dit vous allez être fusillés la réponse que j'ai pu
leur dire nous mourrions en bon Français, cela quand ils ont
vu qu'ils ne pouvaient rien obtenir quatre sont allés aux pays
téléphoné à la prison de Rennes Jacques Quartier ou il y avait
Fred Cierceny faisant parti du groupe. Réseau Oscar Buck-
master lui été déjà à la prison, ils l'ont amener à la ferme
de Bournebride pour leur dire ou était ses armes il pouvait
être à ce moment 16 h. mais nous avons bien reçu la correction
à ne plus pouvoir tenir trop debout, ils ont fait charger
les armes tout ce qu'ils leur a fait plaisir principalement

notre linge, les ouvriers par malchance qui se trouvaient
là mon mari mes deux fils et moi le facteur du pays qui apportait
le courrier à 13 h. Les Allemands étant déjà là l'avais aussi
ramassé il a fallu tous monter dans le camion et suivre sans
mot: dire à ce moment là il faisait déjà nuit c'était environs 19 h
dans la ferme suivante à environs 10 h. tous à fallu descendre
des Allemands sont partis chercher une autre camion pour
nous emmener tous à Rennes, sauf le facteur ramassé à
notre ferme et mon jeune fils âgé de 14 ans tous les deux
sont repartis à pied à St. Julien Libérie, après quelques semaines
de cellule les ouvriers eux aussi qui avaient été emmenés avec
nous à leurs tours ont été libérés, l'orsque j'ai su qu'ils étaient
rentrés dans leur foyer sain et sauf j'ai eu le cœur soulager pour
eux tous et moi du 29^{ème} 1943 nous sommes restés 4 mois jusqu'
29 Juin 1944 moi à la rentre ils m'ont mis au cachot ou j'ai été
pendant ce temps ma santé c'était aggravé par les coups reçus avec
tout cela j'étais devenu aveugle en cellule, j'avais des compagnes
qui heureusement me donne un peu de courage m'aidait à mes
souffrances, de là et venu le 28 au 29 Juin 1944 dans la nuit grand départ
d'homme mon mari mon fils été de ce départ, le matin ils sont venus
me chercher dans la cellule pour descendre au bureau après interroga
toire ils m'ont libérés à 14 h. (certificat joint) et ma sortie de prison mes
blessures ont été constaté par le Docteur Morel de St. Julien du Cornier (copie
certificat joint) Je me suis occupé de faire établir les droits posthume de
mon mari et mon fils et dans ma douleur je mes pas demandé de pensie
en raison des services rendus par moi-même, je n'es jamais pu refaire mon
travail, j'avais du personnel qui me le faisait ne pouvant plus payé j'ai
fait faire la vente mon fils était trop jeune pour faire le travail je m'étais
retiré dans une petite ferme de 3 hectares croyant pouvoir vivre mais mon
fils m'a quitté pour aller travailler et se faire une situation pour

L'avenir car nous ne pouvions pas vivre de si peu
tout les deux moi ne pouvant plus faire mon travail je
suis venue près de ma belle sœur ou je me suis placée
comme gens de maison et ne pouvant plus je suis retournée
chez nous. ou on m'a fait passer la radio je suis revenue
croquant continuer travaille mais je suis toujours à
l'assurance, je vie toujours avec ma belle sœur n'ayant
pas de logement.

J'ai dix ans de plus je pensais gagné suffisamment
ma vie sans demande aide à l'État. Je crois que je puis
prétendre à une pension d'incapacité

Monsieur le Ministre je suis à la disposition
de vos services pour passer le plus rapidement
possible devant la commission de réforme

Dans l'attente de votre réponse croyez Monsieur
le Ministre à l'assurance de haute considération

Madame^{le} Veillard née Cochet Idèle
5 Impasse Gabriel Euler

Pierrefitte Seine

P.S. Mon mari et mon fils M^{ieur} Veillard Alexandre Père
à été interné en même temps que moi M^{ieur} Veillard Alex^{is}
fils aussi à Rennes prison Jacques Cartier. Ils ont quitté
cette prison lors d'un départ de déportés pour l'Allemagne
à la date 29 Juin 1941 à Destination mon mari au camp
Hambourg (Allemagne) mon fils Watenstedt All^{gme} nous les deux et moi m^{ême}
sommes titulaires à la Légion d'honneur dont mon mari et mon fils à titre posthume